



Ville de BORDEAUX

Rendez-vous de médiation du Dispositif d'Interpellation - Compte Rendu **Bacalan : pour des rues plus fraîches ET du stationnement pour les habitants**

Date	Lundi 6 octobre 18h00-19h00
Salle	Salon Didier Boucart
Participants	<p>Elus : Mme Tiphaine Arduouin ; M. Didier Jeanjean ; M. Vincent Maurin.</p> <p>Services thématiques : Mme Audrey Debreyne ; Mme Stéphanie Coyault ; Mme Anne-Charlotte Riedel.</p> <p>Mission Démocratie Permanente : Mme Marine Luce – Animation ; Mme Isabelle Burssens – Prise de notes ; Mme Pauline Legardien.</p> <p>Habitants présents : Pour le Collectif Redessinons Bacalan : - Mme Aurélia Bioteau - Mme Lydie Ortéga - Mme Yolande Flores-Gausseron - M. Olivier Gausseron</p> <p>Pour l'ADIQB : - M. Luis Diez</p>

Déroulé général de la réunion

- **Présentation de la demande des dépositaires** – 10'
- **Position des élus et de la Ville de Bordeaux sur le sujet de l'interpellation et remise en contexte** (démarche globale de la Ville sur le sujet, vision politique...) – 15'
 - **M. Maurin** : Mise en contexte de ce que la Ville a déjà engagé avec le collectif et des résultats
 - **M. Jeanjean** : Intervention sur les futurs projets de l'îlot (ambition, objectifs, calendrier)
- **Intervention des services sur l'étude de l'interpellation et de ces propositions** afin d'expliquer au regard du projet des élus et des contraintes techniques/légales ce qui est possible ou impossible de faire – 10' (Audrey Debreyne - Stéphanie Coyault)
- **Tour des questions** à poser aux élus et services par l'auteure de l'interpellation – 3'
- **Réponses** de la part des élus et services techniques / si pas de réponse envoi plus tard d'éléments de la part de la Ville qui seront intégrés au CR – 5-10'
- **Relevé de conclusion commun** par Marine Luce/Tiphaine Arduouin – 5'



Ville de BORDEAUX

Interpellation déposée par le collectif : Bacalan : pour des rues plus fraîches ET du stationnement pour les habitants

À Bacalan, nous faisons face à deux défis majeurs : la montée des chaleurs estivales et la raréfaction du stationnement résidentiel. Le projet actuel de réaménagement de nos rues risque de répondre au premier problème... mais d'aggraver le second.

Depuis des années, Bacalan attend une transformation ambitieuse et cohérente de l'îlot Champlain – Bolivar – Chambrelent – Duquesne. Les habitants veulent à la fois lutter contre les fortes chaleurs et conserver un stationnement résidentiel.

Nous demandons que la végétalisation du quartier soit pensée de manière raisonnée et globale, et non rue par rue au coup par coup. Il faut une vision cohérente de l'îlot dans son ensemble.

Depuis juillet 2024, plusieurs réunions publiques se sont succédé. Initialement annoncée comme une concertation, la démarche s'est réduite à de simples présentations d'un projet déjà figé. Malgré nos propositions constructives, et la promesse d'une co-construction en octobre 2024, le flyer du 21 juillet 2025 annonce des travaux pour septembre avec un plan unique imposé.

Résultat : la concertation annoncée s'est transformée en un projet imposé, morcelé et précipité, malgré l'investissement des habitants. Nous avons sollicité la publication du plan à 18 places correspondant au projet présenté par le collectif, refusé car ce n'était pas celui qui avait été retenu par les services.

NOS DEMANDES :

Notre collectif d'habitants, rejoint par une association de défense du quartier de Bacalan (ADIQB), demande :

- La publication du plan à 18 places conforme à nos propositions (compromis entre fraîcheur et stationnement). Techniquement possible et conforme aux normes.
- L'intervention du Maire Pierre Hurmic pour garantir une véritable concertation.
- Une vision globale et co-construite à l'échelle de l'îlot, et non rue par rue au coup par coup.

Nos propositions s'appuient sur les recommandations de l'a'urba :

- Planter mieux (arbres d'ombrage).
- Gérer les eaux pluviales (revêtements perméables, noues, chaussées réservoirs).
- Maintenir du stationnement via des solutions mixtes et drainantes.

Nous avons produit un document de travail détaillé qui démontre que des alternatives crédibles existent : fraîcheur, stationnement, qualité de vie.

Les élus avaient promis une concertation et une co-construction avec les habitants. Dans les faits, rien n'a eu lieu : le projet est aujourd'hui imposé et précipité. Malgré nos propositions beaucoup plus ambitieuse en matière écologique, et pouvant servir de modèle.

👉 Notre objectif : faire de Bacalan un îlot de fraîcheur exemplaire, qui conjugue qualité de vie, mobilité et transition écologique, sans opposer besoin des habitants en stationnement et nature.

Aujourd'hui, assistés de l'ADIQB (Association de défense des intérêts de Bacalan), nous sollicitons l'intervention dans ce dossier de Monsieur le Maire, Pierre Hurmic, et invitons les services de la Mairie, et Bordeaux Métropole à engager avec nous une concertation constructive, afin de tester ici des solutions inspirées d'autres villes (pavés perméables, ombrières, végétalisation raisonnée).



Ville de BORDEAUX

Compte-rendu des échanges

Démarrage de la médiation à 18h04 :

Introduction de Marine Luce, en charge du dispositif d'interpellation citoyenne. Elle revient sur le déclenchement de cette interpellation qui a obtenu 202 soutiens et qui s'appelle « Bacalan, pour des rues plus fraîches et du stationnement pour les habitants ». Elle félicite les participants pour leur démarche collective et les soutiens récoltés dans un temps record. L'objectif de l'atelier est d'échanger autour du sujet de l'interpellation et de proposer des éléments de réponses justifiés. Il n'y aura pas forcément de retours positifs aux demandes des membres du collectif mais bien un dialogue autour du partage des besoins, un temps de compréhension réciproque et des pistes de solutions à envisager ensemble. Ce n'est donc pas un temps d'invectives personnelles, c'est pour cela qu'il y a un cadrage précis du temps de parole de chacun. Elle présente, ensuite, l'équipe de la mission démocratie permanente.

Tour de table des services, des élu.es puis des membres du collectif présents :

Stéphanie Coyault, directrice à la Direction de la gestion de l'espace public au pôle territorial de Bordeaux, service qui gère la propreté, l'entretien de la voirie, les petits travaux de voirie et la gestion de la sécurité.

Mme Audrey Debreyne, responsable du service territorial Bordeaux Maritime et Bastide, elle s'occupe plus particulièrement de la gestion du domaine public en voirie, espaces verts et propreté.

Mme Anne-Charlotte Riedel, secrétaire générale de la mairie de quartier de Bordeaux Maritime.

Vincent Maurin, maire adjoint du quartier de Bordeaux Maritime.

Didier Jeanjean, maire adjoint des espaces publics.

Tiphaine Arduouin, adjointe à la démocratie permanente, travaille avec la mission démocratie permanente qui porte ce dispositif, elle ne prendra pas la parole durant cet atelier mais sera garante des échanges.

Luis Diez, président de l'ADIQB, association de défense des intérêts du quartier de Bacalan, présent au titre d'habitant du quartier, il accompagne le collectif.

Lydie Ortéga, fait partie du collectif Redessinons Bacalan et habite rue Léon Bourgeois, rue concernée par le projet.

Aurélia Bioteau, habitante de la rue Jean Bart, future rue concernée par le projet.

Yolande Flores-Gausseron, habitante de la rue Champlain.

Olivier Gausseron, habitant de la rue Champlain.

Mme Bioteau prend la parole et rappelle le contexte et la démarche.

Cela fait déjà plus de 6 ans que tout le quartier est en attente forte de ces travaux de voirie sur les rues défoncées de l'îlot. Le 7 juillet 2024, une 1^{ère} réunion de concertation organisée en pleine période estivale pour nous annoncer que les travaux devaient démarrer en octobre 2024. Le collectif Redessinons Bacalan s'est créé à la suite de cette réunion pour proposer une alternative constructive et cohérente, un projet conforme aux recommandations de l'A'urba (fraîcheur, perméabilité et usages quotidiens des habitants).

En octobre 2024, une nouvelle réunion initiée par le collectif fait salle comble à la salle Pierre Tachou (symbole d'une vraie démocratie participative). M. Jeanjean s'engage à une co-construction du projet, mais aucune suite n'a été donnée pendant un an malgré nos relances.

En juillet 2025, le bureau du collectif est convoqué d'urgence par la mairie pour une pré-réunion avec les services de la métropole. Quelques jours après, le 7 juillet, une nouvelle réunion a lieu, en plein été encore, où 3 scénarios sont soumis au vote par la mairie mais ce vote n'a jamais été réalisé.



Ville de BORDEAUX

En parallèle, le collectif soumet au vote les 3 propositions par tract et liste de diffusion « certes non officiel », auprès des habitants qui nous ont rejoint. Ils sont tous contre ces 3 propositions et demandent d'attendre l'étude de la proposition du collectif.

Les résultats de ce vote n'ont jamais été pris en compte par la Mairie.

Le 21 juillet 2025, un flyer de la Mairie présente un plan unique imposé différent du plan initial affiché en mairie et daté de 2024. Avec un refus de communication du plan de 18 places existant. A ce moment-là, on s'interroge sur la rigueur du processus de concertation.

Les travaux ont débuté le 22 septembre 2025 seulement 3 jours après l'affichage légal et donc en contradiction avec les délais réglementaires.

Nos constats : Des concertations alibis loin de l'esprit de co-construction promis.

Des réunions estivales et une méthode morcelée rue par rue à l'encontre des principes de l'A'urba. Aucune réflexion semble n'avoir été menée sur les besoins réels de stationnement résidentiels et professionnels pourtant essentiels à la vie quotidienne du quartier.

Une approche plus coûteuse écologiquement, incohérente et au bilan carbone catastrophique, une hérésie pour une ville écologique, qui plus est dans un contexte de restrictions budgétaires. Des documents contradictoires, le plan du flyer ne correspond pas à celui affiché en mairie avec une cartouche datée de 2024.

Les propositions du collectif (comme les revêtements perméables, etc.) ont été écartées pour des motifs infondés de surcoût ou d'étude de sol, alors qu'elles sont moins onéreuses que le bitume et que l'étude de sol est obligatoire.

L'absence de vision d'ensemble à l'échelle de l'îlot entraîne des choix incohérents entre les rues, sans prise en compte des usages ni de la densité des habitations.

Les contribuables qui financent ces aménagements attendent une gestion cohérente de l'espace public, à la fois fonctionnelle, écologique et équitable.

Les communications récentes, par voie de presse, de M. Jeanjean et M. Maurin renforcent notre sentiment que l'objet de ce passage précipité et en force a pour seul but le passage du stationnement payant. Notre quartier en périphérie ne peut pas être traité comme tous les autres quartiers en centre-ville ; d'ailleurs une jurisprudence du Conseil d'Etat reconnaît cette légitimité de traiter les quartiers périphériques autrement.

Nos propositions :

- Mettre en sommeil temporairement les travaux en cours pour prendre en compte ces 200 signatures et rouvrir une véritable concertation citoyenne.
- Relancer une concertation réelle à l'échelle de l'îlot complet, de Champlain à Bolivar et de Chambrelent à Duquesne, dans l'esprit de la démocratie participative.
- Publier et étudier sérieusement le plan qui nous a été présenté en petit comité, le plan à 18 places, pensé selon le modèle rue Audubert.
- Reconnaître les propositions du collectif pour leur juste équilibre entre fraicheur, perméabilité et stationnement.
- Planter mieux ; arbres à fort développement, matériaux drainants, gestion naturelle des eaux pluviales.
- Lancer une étude globale de circulation et de stationnement résidentiel, pourquoi pas en « zone bleue » garantissant une répartition équitable entre habitants et visiteurs.
- Nous voulons qu'un calendrier soit établi de façon globale et partagée pour éviter les décisions fragmentées, coûteuses et peu durables.



Ville de BORDEAUX

Ce que nous attendons de la médiation :

- La reconnaissance du déficit de la concertation et du non-respect des engagements de co-construction.
- L'engagement formel de la mairie à rouvrir un cadre de travail collectif entre habitants, élus et services.
- La prise en compte du projet du collectif comme base de travail crédible et constructive.
- La mise en pause du chantier en cours.
- La publication, dès maintenant, des plans des autres rues.

Mme Flores-Gausseron ajoute que la publication du plan à 18 places qui a été refusée à l'ensemble de la population existe et est réalisable techniquement.

Mme Bioteau conclut qu'ils ne demandent pas un privilège mais bien le respect d'un principe démocratique fondamental : être associés aux décisions qui transforment notre cadre de vie.

Mme Luce remercie les membres du collectif pour ces éléments et rappelle que les travaux ne sont pas à l'ordre du jour de la réunion de ce soir.

Mme Flores-Gausseron fait une parenthèse et interroge Mme Luce sur le fait de ne pas parler des travaux qui ont déjà débuté.

Mme Luce confirme qu'il n'y aura pas d'arbitrage là-dessus ce soir.

Mme Flores-Gausseron rappelle que cela faisait partie de l'interpellation. Les travaux rue Champlain ont démarré malgré nos demandes répétées de les mettre en sommeil, ça n'a pas été respecté, ce sont vos choix et vos raisons, en revanche, il y a un problème législatif au niveau de l'affichage qui n'a pas été posé dans les délais légaux donc on pense que cela fait partie intégrante de l'ensemble de l'interpellation. Il est hors de question que la suite soit traitée comme la rue Champlain et nous maintenons, malgré tout, la demande de mise en sommeil de ces travaux.

Mme Luce entend la demande mais sur la question des travaux et la réglementation, ce n'est pas le lieu, nous sommes ici pour échanger sur la suite et l'ensemble des propositions que vous avez faites. Nous allons traiter du contexte et de la suite et non pas spécifiquement des travaux.

M. Maurin prend la parole. La Ville de Bordeaux a engagé une démarche visant à développer la nature en ville, limiter les îlots de chaleur dans le cadre du programme, Bordeaux Grandeur Nature, principalement porté par la délégation de Didier Jeanjean. Elle a ainsi été missionnée à l'époque pour cartographier la trame verte de la ville et pouvoir ainsi prioriser les aménagements dans les endroits repérés comme îlots de chaleur et nécessitant des aménagements adaptés.

Les projets concernant les rues Léo Champlain et Bolivar sont pensés dans ce sens, avec une ligne conductrice globale consistant à sécuriser les mobilités piétons, vélos, l'accessibilité, la limitation des flux de transit, réduire la vitesse des véhicules motorisés.

Ainsi le projet d'aménagement de la rue Champlain est travaillé depuis le printemps 2024, il a fait l'objet, et c'est unique à Bordeaux en termes de concertation d'aménagements de voiries, de 3 réunions publiques et du dessin de 4 plans successifs. Les services de Bordeaux Métropole, ont en effet, tout mis en œuvre pour répondre, au maximum, aux préoccupations,



Ville de BORDEAUX

notamment celles exprimées dès la première réunion publique du mois de juillet 2024 qui portaient principalement, voire uniquement, sur la place dédiée au stationnement. Le plan de synthèse présenté lors de la dernière réunion publique, en juillet 2025, a abouti finalement à un projet définissant 15 places de stationnement réglementaires, c'est-à-dire le même nombre qui existerait aujourd'hui avec une signalisation adaptée au sol, signalisation qui couvre, aujourd'hui, un grand nombre de rues ; rue Arago, Charles Martin, et toutes les rues récemment refaites dans le quartier de Bacalan avec la mise aux normes de la signalisation pour respecter les sorties de garages, etc. avec pour la plupart d'entre elles, la mise en place de stationnements en chicanes ou en quinconces afin de limiter les vitesses automobiles. Donc le plan de synthèse compte au final, 4 places de plus que le plan présenté en juillet 2024 qui n'affichait que 11 places de stationnement. On est passé de 11 à 15, c'est-à-dire, le même nombre que ce qui existerait aujourd'hui si la signalisation était aux normes. Des fosses de plantations seront créées sur des trottoirs élargis aux revêtements éclaircis, des carottages en pied de façade seront évidemment possibles, la vitesse sera ralentie par le stationnement en quinconces, le contre-sens cyclable garanti, les cônes de visibilité assurés. Le collectif avait été régulièrement informé de toutes les contraintes réglementaires lors des réunions publiques ou argumentées lors de l'accueil en direct en mairie de quartier. La presse s'est emparée du sujet, a fait vivre les contradictions au cours des 3 articles des dernières semaines. Un autre collectif « Végét'animons Bacalan » engagé depuis plusieurs années pour l'aménagement et la végétalisation de l'espace public du quartier, s'est exprimé, lui aussi, mais en faveur du projet. De nombreux habitants concernés sont d'ailleurs impatients de voir aboutir ce projet.

Dans la présentation que vous avez faite, vous avez oublié un élément, la rue Jacques Cartier, qui a été faite il y a 3 ans et a fait l'objet de récriminations des habitants eux-mêmes à cause d'une réhabilitation à l'ancienne, c'est-à-dire, sans tenir compte, ni de la signalisation, ni de la végétalisation, ni de l'obligation de rafraîchir les rues tel que Bordeaux Grandeur Nature le préconisait. Ce fut aussi le déclencheur de nouvelles propositions et de réunions publiques où pour la première fois les habitants avaient à se prononcer sur l'aménagement de leur îlot.

M. Jeanjean remercie les membres du collectif présents et indique qu'il est ravi que cette mobilisation permette une nouvelle rencontre.

Pour faire suite à la première sollicitation du collectif, il indique avoir demandé à ce que ce projet, qualitatif et positif, soit présenté en public, et non en aparté, où ce serait plus facile, plus simple pour la ville de décider seule car personne ne serait au courant, la ville pourrait faire ce qu'elle veut. Non, tel ne fut pas le choix de la ville de Bordeaux. *[N.B : la phrase précédente a été mentionnée en réunion mais n'est pas validée par le collectif lors de la relecture]*. M Jeanjean indique que le collectif a présenté son projet, sans aucune censure, en public, comme il le voulait, sur le support qu'il voulait, avec les gens qu'il voulait inviter et cette présentation était très intéressante.

M Jeanjean indique que, par conséquent, il a demandé aux services d'étudier la proposition, malgré le risque de perdre un budget, de perdre du temps.

Enfin, M Jeanjean remercie les équipes de Bordeaux Métropole d'avoir effectué ce travail présenté en public, sans filet, devant tout le monde.

M Jeanjean précise que lui aussi regrette à la lecture du projet, que l'on ne puisse sauver une place de stationnement ou mettre un revêtement perméable, ou ajouter un arbre, comme demandé par le collectif. Or la ville est obligée de suivre la réglementation (handicap, sécurité routière, etc.), elle ne peut pas se substituer aux services compétents. Si la ville de Bordeaux porte une vision qui correspond à celle du collectif elle doit aussi dire ce qu'il est possible et ce qu'il n'est pas possible de faire.



Ville de BORDEAUX

M Jeanjean reconnaît que pendant l'année d'étude il aurait fallu mieux informer le collectif, en revanche sur le calendrier il explique qu'il ne faut pas voir le mal partout, c'était tout sauf un calcul. Concernant la presse, il indique que ce sont les journalistes qui contactent la ville pour qu'elle réagisse aux sollicitations du collectif. La ville est en réaction, là encore M Jeanjean explique qu'il ne faut pas voir le mal partout.

Sur le stationnement payant, M Jeanjean explique que le Maire est très clair, il ne fera passer aucun quartier en stationnement payant sans une votation. La votation prend la forme d'un courrier envoyé dans toutes les boîtes aux lettres, donc à chaque habitant du quartier. La ville travaille à la mise en œuvre de la tarification sociale. Les services techniques nous expliquent que c'est très compliqué du point de vue technologique. Il est compliqué de faire le lien entre la carte grise, l'immatriculation, l'horodateur et le quotient familial ou la déclaration d'impôts.

M Jeanjean conclue en expliquant que personne ne choisit seul, c'est la réglementation qui fait loi, puis l'avis technique des services, et enfin, grâce à la concertation le collectif et les élus. Il accepte d'aller vers plus de concertation, et partage l'idée de réfléchir ensemble sur le plan de circulation et le plan d'intention de l'aménagement des prochaines rues.

Mme Coyault apporte des précisions sur le contexte de sa direction, la DGEP. La vocation du service, c'est le travail de restauration pour la sécurité de la voirie. C'est ce que l'on a fait sur la rue Jacques Cartier, où l'on a fait ce que l'on savait faire jusqu'à il y a deux ans, c'est-à-dire du remplacement de l'enrobé. Il n'y a pas eu de végétalisation, juste de la restauration. Les élus nous ont challengé pour faire de la végétalisation d'opportunité si cela est possible. Sur la rue Champlain, des modifications à la marge pour pouvoir répondre à ces enjeux-là ont été faites. Puis nous avons dû confronter nos idées à notre capacité budgétaire. Ma direction met en œuvre des travaux de petite ampleur avec un cycle annuel de crédit. Chaque année, on a de nouveaux crédits qui nous permettent d'effectuer les travaux. Sur ce projet-là, nous avions une enveloppe exceptionnelle qu'on a suspendue et qu'on a eu la chance de réobtenir en 2025 et qui s'achève le 31 décembre 2025. C'est la raison qui fait qu'en juin 2025 quand on était prêt, les élus ont calé une réunion en juillet parce que si on avait attendu septembre, nous n'aurions pas pu mener à bien les travaux dans ces délais et nous aurions perdu les crédits. L'analyse du projet proposé par le collectif et l'adaptation du projet initial pour parvenir à un projet qui conserve le plus de places possibles en respectant les contraintes techniques, réglementaires et budgétaires a duré de longs mois. Le projet sur la rue Jacques Cartier est un projet à 188 000 €, sur la rue Champlain, 309 000 €, ce n'est donc pas un projet à minima.

Mme Debreyne ne revient pas sur l'historique des différentes réunions, mais précise que son service, quand il étudie un projet, regarde les différentes contraintes techniques, les réseaux, l'accessibilité de la rue (trottoirs, passages piétons), les cônes de visibilité, les doubles sens cyclables, tout ça en essayant d'introduire de la végétalisation. Dans le cadre de ce projet et la réduction initiale du stationnement à 11 places, nous avons retravaillé le projet et pris en compte vos propositions du mois d'octobre 2024 (désimperméabilisation, végétalisation et stationnement). Nous l'avons présenté lors de la réunion de juillet dernier. Nous avons réussi à augmenter le nombre de places de stationnement en conservant une largeur de trottoirs réglementaire. La désimperméabilisation des places de stationnement (dalles alvéolées) a été étudiée mais elle est difficile à mettre en œuvre car nécessite des études de sol (pour vérifier notamment qu'il n'y ait pas d'infiltrations dans les maisons alentours). Nous avions donc précisé lors de la dernière présentation que ce n'était pas réalisable dans le cadre de notre



Ville de BORDEAUX

projet (décalage de planning et surcoût de + 20%). Le revêtement clair a été pris en compte ainsi que la végétalisation en lien avec des trottoirs réglementaires.

Avec l'ensemble de ces éléments, on a abouti à un projet final avec 15 places de stationnement. Alors, effectivement, la date du projet n'était pas la bonne sur le cartouche du plan, elle n'a pas été changée par notre projeteur et nous confirmons également que ce n'est pas du tout une volonté de notre part.

Pour finir, nous confirmons que le plan avec 18 places de stationnement n'est pas réalisable techniquement à cause des réseaux installés au niveau de la bordure du trottoir, nous serions dans l'obligation de déplacer de nouveau ces réseaux qui viennent d'être refaits.

Mme Coyault complète un point sur le stationnement, les plans ont été faits en faisant des calculs de girations qui respectent les abaque légaux, c'est la garantie de respecter la possibilité que tout le monde puisse sortir de chez lui sur les dépressions de charretière. Avec les stationnements anarchiques sur les trottoirs, certains habitants avaient signalé avoir des difficultés pour sortir de chez eux.

Mme Debreyne finit sur des éléments de mise en dialogue et notamment sur la planification d'une intervention rue après rue. **Nous pouvons revoir cela ensemble avec l'élaboration d'un schéma de principes généraux, adaptable ensuite à chaque configuration de voirie. Chacun des plans sera à nouveau présenté et nous pouvons voir si ponctuellement nous pouvons les adapter.**

Mme Flores-Gausseron indique que nous n'allons pas polémiquer sur la concertation. La concertation ça veut dire travailler ensemble avec différents acteurs en amont des projets de façon à les enrichir et non pas après lorsque le projet est acté, donc la notion de concertation, on l'oublie, il n'y en a pas eu. Vous nous opposez systématiquement au collectif « Végétanimons Bacalan » en disant qu'eux sont légitimes et pas nous, pourquoi, je ne comprends pas. Nous sommes allés dans le sens qu'ils proposent, ils font un travail sur la végétalisation sur la végétalisation, c'est pourquoi nous les avons consultés dès la création du collectif pour profiter de leur expertise mais ils n'ont pas souhaité nous rejoindre. Nous sommes même allés plus loin, avec l'association Coquilles « qui fabrique des dalles en coquilles d'huîtres » (mêmes personnes que végétanimons) qui proposent des dalles à partir de matériaux recyclés ce que nous avons proposé dans notre projet. Cela aurait été un bon retour sur investissement pour la Ville et ce collectif que d'utiliser des matériaux fabriqués en gironde. Nous n'avons donc pas compris. Pourquoi opposer deux collectifs ? C'est peut-être une stratégie de diviser afin de pouvoir se poser en arbitre et prendre des décisions de manière unilatérale. En ce qui concerne la presse, ce n'est pas nous qui l'avons contactée, ce sont eux, mis à part le journal de Bacalan.

La seule solution qu'ils prônent comme alternative pour la suppression de places c'est le stationnement payant et cela sans tenir compte de la population sur Bacalan. Certaines personnes peuvent se le permettre d'autres pas. Notre projet a été étudié pour l'ensemble des Bacalanais et pas pour une petite portion de la population qui essaie de favoriser l'entre-soi. Le but de ces articles de presse venant de Végétanimons, c'était de dire « on en a marre, ça fait bientôt 6 ans qu'on attend, ok nous aussi nous en avons marre et c'est pour cela qu'il n'a jamais été question de bloquer les travaux. Nous reconnaissions que ce problème existait déjà sous l'ancienne mandature ».

Vous auriez dû venir nous voir, discuter, on vous propose un plan de 18 places qui respecte les normes. Vous nous avez plébiscité sur ce projet présenté, nous avons beaucoup travaillé, mais vous ne l'avez pas respecté pour des questions budgétaires.



Ville de BORDEAUX

L'Aurba, c'est 4 millions d'euros par an rien que pour le fonctionnement. Vous projetez des futurs travaux chiffrés en millions pour les axes d'accès aux portes de Bordeaux, grand article dans le sud-ouest pourquoi les quartiers sont délaissés par rapport aux autres. Des budgets publics utilisés sur des équipements visibles du grand public au détriment des quartiers laissés à l'abandon. Il n'y a aucune alternative au stationnement (pas de parking public, pas de parking silo). Nous attendions votre retour, nous ne l'avons eu que par voie de presse, et par opposition du collectif qui lui souhaite le stationnement payant. Pourquoi opposer un collectif qui est financé sur des budgets participatifs et subventions à un collectif d'habitants dont vous n'arrêtez pas de dire qu'il n'est pas légitime. Vous prônez la division et non la cohésion.

Mme Luce demande aux autres membres du collectif s'ils ont une réaction ou s'ils souhaitent prendre la parole.

Mme Bioteau a retenu la tarification sociale. Cela reste un stationnement payant quand même. A chaque fois vous nous dites qu'il s'agit d'un sujet de réglementation mais en fait c'est plus une question de budget. La réglementation, nous aussi on peut la suivre. Le refus du plan de 18 places, c'est simplement une question de budget. La contradiction avec les préconisations du rapport de l'Aurba c'est qu'il faut une réflexion globale de l'ilot, c'était la réflexion initiale, mais on a toujours vu qu'un seul plan, celui de la rue Champlain.

M. Jeanjean, répond à l'argument de l'Aurba et explique que l'Aurba préconise une vision globale, c'est exactement ce que je vous ai proposé il y a $\frac{1}{4}$ d'heure, observe-t-il. Ainsi les intentions du collectif et de la ville de Bordeaux pourraient se rapprocher. Il détaille ce que préconise l'Aurba : Si vous faites une rue aux enfants, il faut penser les axes majeurs du quartier, si vous faites les axes majeurs du quartier, il faut penser aux places et aux placettes. Cependant, porter une vision est différente de l'analyse d'un avant-projet précis, la vision porte une méthode, une intention ; l'avant-projet c'est une étude très précise.

Sur l'argument de la tarification sociale, il précise qu'elle peut démarrer à 0€, qu'aucune information n'existe sur le sujet, car les services qui travaillent dessus, aujourd'hui disent que technologiquement, ça n'est pas possible. M Jeanjean s'interroge sur la source des données présentées par le collectif.

M Jeanjean revient sur l'argument de la concertation, et constate que dire qu'elle n'a pas existé, alors que ce projet a pris un an de retard car la ville a pris le soin de coconstruire, d'entendre les propositions et de les étudier. Il ne faut pas confondre une concertation qui n'existe pas avec un résultat qui ne convient pas.

Sur l'argument de légitimité du collectif. M Jeanjean explique que la ville de Bordeaux souhaite que les collectifs se réunissent, que le collectif X n'a pas plus de valeur que le collectif Y, que le collectif est reçu aujourd'hui grâce à un dispositif créé par la ville de Bordeaux et que M Jeanjean recevra n'importe quel collectif qui déclenchera ce dispositif.

Sur l'argument de la presse M Jeanjean précise que les journalistes demandent, est-ce qu'il n'y a pas un autre collectif ? Est-ce que tout le monde est d'accord ? Comment s'est passée la concertation ? M Jeanjean affirme qu'il ne fait passer aucun message par la presse, si besoin la ville organise des conférences de presse.

Enfin, sur le sujet du stationnement, M Jeanjean répond que si un jour le Maire décide avec le maire adjoint de quartier de proposer le passage en stationnement payant, cela fera l'objet



Ville de BORDEAUX

d'une votation il n'y aura donc pas besoin de faire une révolution car la ville de Bordeaux fera ce que les habitants auront choisi.

Mme Luce rappelle le temps qu'il reste et les enjeux et arbitrages à connaître à la fin de cette rencontre.

Mme Coyault précise que les services ont travaillé et expliqué pourquoi les différents scénarios n'étaient pas réalisables. Certes il y a des éléments financiers mais aussi des éléments techniques. Pour autant le projet proposé aujourd'hui répond aux objectifs de la politique de la ville en matière de végétalisation (plantations en long, partage des mobilités). Certes votre projet répondait à ces enjeux-là, le nôtre y répond aussi et il respecte la réglementation.

Sur le projet de 18 places et sa faisabilité, il implique de modifier les réseaux, c'est une concession de 30 ans, nous pourrions demander au concessionnaire de déplacer ces réseaux, jamais il ne le fera, ils ont des milliers de kilomètres de réseaux et ils ont été refaits il y a moins de 10 ans. Les réseaux font partie des invariants du projet [*N.B : la phrase précédente a été mentionnée en réunion mais n'est pas validée par le collectif lors de la relecture*].

Dernier point sur la vision d'ensemble, nous sommes sur des projets de vétusté, nous ne pouvons pas présenter un plan des 6 rues décliné sur 10 ans mais nous pouvons acter rue par rue (végétalisation d'opportunité) en avançant avec les habitants [*N.B : la phrase précédente a été mentionnée en réunion mais n'est pas validée par le collectif lors de la relecture*].

M. Jeanjean répond que sur les portes de Bordeaux [NDLR : il n'est pas question des portes de l'hôtel de Ville], le sujet est métropolitain, ce n'est pas un programme municipal. Sur le budget nous avons voulu faire un projet qualitatif et rapide sans passer par des financements qui auraient pris plusieurs années avant d'être obtenus comme par exemple le fond d'investissement communal qui en plus nécessite un arbitrage.

M. Diez, au titre d'une association qui défend les intérêts du quartier de Bacalan, nous souhaitons recevoir le plan global de d'îlot. Nous allons avoir cette rue qui va être faite d'une manière, la rue Jacques Cartier a été faite d'une autre manière. Qu'est-ce qui nous attend pour les autres ? Comment et quand vont être faites les autres ? Et est-ce qu'il va y avoir une coordination (circulation, matériau, etc.) pour que tout soit semblable. Vous parlez de travaux sommaires, il faut aller dans le sens d'une meilleure qualité. Là, la concertation avec les habitants est estimée loupée. Pour éviter ça, il faudrait faire la concertation maintenant. Et à partir de là, même si ça ne va pas dans le sens des habitants, ils seront intervenus au moment où il est encore possible de changer les choses.

M. Jeanjean demande si on peut parler de cahier des charges sur les rues à venir pour avoir une vision d'unité.

M. Diez acquiesce.

Mme Flores-Gausseron précise que le collectif a déjà remercié les agents de la métropole pour la qualité de leur travail lors de la rencontre en petit comité en juin et également par mail. Concernant les réseaux enterrés, les travaux de la rue Champlain ont démarré le 22 septembre. On sait maintenant où passent les réseaux et on ne voit pas où est le problème. On entend la question du budget, mais pas celle des réseaux puisqu'ils ne passent pas à



Ville de BORDEAUX

l'endroit qui aurait empêché d'effectuer les travaux sur le modèle de la rue Audubert qui avait été plébiscité par les autres habitants du quartier.

On a une autre question à poser parce qu'on a reçu un flyer de la métropole concernant l'entretien des espaces verts devant chez soi qui sont à la charge des habitants alors que vous avez dit que c'était à la charge des agents municipaux donc c'est embêtant parce qu'il y a plusieurs personnes qui nous ont posé la question.

Mme Luce invite à aborder les engagements pour la suite.

M. Jeanjean rappelle que la proposition du cahier des charges est très intéressante.

M. Diez indique que c'est le moment où les idées peuvent enfin être prises en considération. Il me semble que cette procédure aurait dû se mettre en place dès le départ. Et que l'on imagine le futur avec les aménagements cohérents au niveau des rues adjacentes, afin d'éviter d'avoir un patchwork comme actuellement (emplacements, types de voirie...). Vous avez prévu des trottoirs hauts, alors que les trottoirs bas facilitent les manœuvres comme dans la rue Audubert. Ce qui permet d'avoir davantage de stationnement par chevauchement et une traversée des rues plus facile.

Mme Ortega précise que ce qui vient d'être dit pendant la médiation confirme la volonté d'avoir une vue globale à l'échelle de l'îlot avec l'ensemble des habitants des rues concernées. Je regrette en tant que Bacalanaise qu'il y ait des choses qui soient bien faites et d'autres en catimini (on ne le dit pas à tout le monde et on le fait).

Mme Ardouin répond sur la question de la concertation qui serait garantie par Monsieur le Maire. Je suis élue donc mandatée par M. le Maire. La concertation a bien eu lieu, après la question c'est comment vous, vous l'avez vécue. Un point majeur a été levé, c'est le fait qu'on n'ait pas su discuter avec vous pendant le temps de l'été tout ce temps sur la réflexion technique et politique sur la prise en compte de vos retours. Vous dénonciez ce vide qui n'était pas une volonté de vous mettre à l'écart. Nous avons sous-estimé le fait de revenir vers vous. J'engage la Ville sur la démarche de concertation plus transparente. On aurait dû définir avec vous la question du calendrier.

Ce qui est essentiel c'est le fait d'avoir une vision globale avec la définition de ce cahier des charges sur les prochaines rues dans le respect du cadre budgétaire et technique qui est le nôtre. On prend l'engagement auprès de vous de revenir sur les démarches de concertation qui soient travaillées avec vous. Il n'y a pas de collectif légitime et illégitime, il y a des habitants qui se structurent en collectifs, en associations. Il n'y a pas de niveau de légitimité des habitants. **Par contre, il y a une prise en compte de l'intégralité des habitants dans leurs façons différentes de s'exprimer et dans la diversité de leurs idées et de leurs objets. Il faudra qu'on l'entende.**

M. Maurin indique que les membres du collectif ont la chance d'être dans un quartier où il y a autant de réunions publiques et de consultations des citoyens à l'année. Je m'engage à continuer cette force de l'implication des citoyens au quotidien, de faire vivre cette démocratie locale.

Deuxièmement, j'adhère au principe d'une vision globale de l'îlot avec une condition : être dans les délais les plus rapides possibles afin que les habitants qui attendent depuis 10 ans la rénovation de leurs trottoirs et de leurs voiries puissent avoir satisfaction au maximum de ce que l'on peut faire au niveau financier et réglementaire en commençant par la rue Jean Bart ou pas. Ce sont nos services qui nous diront ce qui est techniquement possible avec la



Ville de BORDEAUX

confirmation d'un plan de circulation qui sera apaisé qui est une première demande des habitants (réduire la vitesse des véhicules).

Troisième chose, sur le stationnement payant, comme je l'ai dit en réunion publique, le jour où une grande partie des bacalanais demandera que Bacalan passe payant, je demanderai au maire d'organiser une votation qui permettra à l'ensemble des bacalanais de décider du stationnement payant. Ce n'est pas ma volonté politique, je ne me précipiterai pas. On verra la façon dont les habitants vont se positionner autour de cette question. Aujourd'hui, ce n'est absolument pas à l'ordre du jour.

M. Jeanjean répond sur la responsabilité du pas de porte des habitants et non des espaces verts. Il demande à ce que le flyer soit envoyé à Marine pour faire un retour aux services de la métropole.

Mme Luce remercie l'ensemble des participants pour la richesse des échanges. Tous les éléments d'engagements sont notés pour poursuivre ce travail avec vous. Je vous remercie d'avoir respecté le temps de parole des uns et des autres.

Mme Ardouin conclue la réunion en remerciant les membres du collectif car le dispositif d'interpellation a été fait pour des gens comme eux qui ont envie d'avoir un dialogue direct avec la mairie. Vous avez déjà beaucoup discuté avec Didier Jeanjean et les services. Ce dispositif a vocation à pouvoir offrir des temps comme celui-ci, sur lesquels on a autour de la table à la fois des élus qui portent la vision politique, des personnes qui portent toute la question des limites et qui sont en capacité de répondre à vos questions, le service de la démocratie permanente qui est là pour donner la parole aux habitants et vous les habitants qui avez des choses à nous dire et qui ont envie d'appuyer sur certaines situations ou certains problèmes de façon plus particulière. C'est un espace vraiment qualitatif avec un dialogue ouvert, transparent sur des questions complexes. Le compte-rendu est très important. Les membres de votre collectif, en plus de votre retour à vous, vont pouvoir voir tout ce qui s'est dit et la démarche qui est portée. Merci encore une fois pour votre contribution à la vie démocratique de la ville et merci à tous les services présents parce que c'est un vrai engagement de prendre en compte la participation citoyenne.



Ville de BORDEAUX

Les engagements pris par la Ville pour donner suite à la médiation sont les suivants :

- **Après avoir reconnu qu'elle aurait pu revenir plus régulièrement vers le collectif avant le début des travaux, la Ville estime avoir déjà effectué le travail nécessaire pour tenir compte au mieux du projet proposé par le collectif :**
 - Les services ont étudié la faisabilité des propositions du collectif concernant la rue Champlain et en ont tenu compte mais n'ont pas pu en tenir compte dans leur nouvelle proposition d'aménagement (désimperméabilisation, végétalisation et stationnement) qu'ils ont présenté à une minorité d'habitants en juillet 2025. Cette étude a permis d'aboutir au maintien de 15 places de stationnement sur la rue Champlain.
 - Considérant ses résultats la Ville ne souhaite pas suspendre les travaux rue Champlain ou procéder à une nouvelle modification du projet.

Pour autant

- **La Ville s'engage à rouvrir un cadre de travail collectif entre habitants, élus et services sur le reste de l'îlot concerné - Jean Bart, Léon Bourgeois, Edouard Colonne, Bolivar, Chambrelent et Duquesne.** Cela n'inclut pas la rue Champlain dont les travaux ont commencé.
- **La Ville propose de concevoir une stratégie de concertation à l'échelle de l'îlot** comprenant des temps d'informations réguliers avec les habitants et leur implication dans la définition d'un cahier des charges spécifique à chaque rue concernée. Cette proposition est conditionnée au respect du calendrier des programmations annuelles d'intervention.

À la suite de la relecture du compte rendu, le collectif ajoute les éléments suivants :

- La faible participation à la réunion organisée en juillet 2025 est due à la période de vacances et au fait que seuls les riverains de la rue Champlain ont été invités.
- Le collectif a adressé par mail un ensemble de questions concernant le calendrier et les suites données à l'interpellation qui ont donné lieu à une première rencontre en décembre.
- Le collectif a réfuté certaines prises de paroles des élus et services techniques. Le compte rendu a été vérifié et reflète les propos qui se sont tenus lors de la médiation.